

Bordeaux, le 6 mai 2024

AVIS DE VIGILANCE CRUES

DORDOGNE AVAL

Sur information du service de prévision des crues Gironde Adour Dordogne, le préfet de la Gironde retransmet la :

VIGILANCE JAUNE

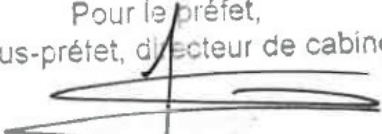
sur l'ensemble des communes riveraines de la Dordogne en Gironde à partir du **7 mai 2024**.

Les pluies qui se sont accumulées sur le bassin de la Dordogne depuis la semaine dernière ont fait progresser la Dordogne et ses affluents. Ces apports, couplés à la propagation de la crue de la Vézère, généreront des premiers débordements de la Dordogne dans le secteur d'Alles-sur-Dordogne dès mardi matin. Plus à l'aval, à Bergerac et Pessac, la Dordogne restera non débordante ces prochaines 24h.

À partir de la réception de ce message, il est demandé aux maires de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et des biens, et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :

- Tenez-vous informés de la situation
- Soyez vigilants si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable
- Conformez-vous à la signalisation routière

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la crue : <http://www.vigicrues.gouv.fr/>
Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

Pour le préfet,
Le sous-préfet, directeur de cabinet,

Justin BABILOTTE

Destinataires pour action : CODIS 33 – CORG 33 – DDSP/CIC – DDTM/SRGC – Maires des communes situées sur la Dordogne entre Saint Avit Saint Nazaire en amont et Libourne en aval

Destinataires pour information : Sous-préfet de Libourne – DREAL – Météo-France – SPC GAD – Médias radio/TV 33